



Bruxelles, le 29 septembre 2026

CM 4355/26
OJ CSA

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

5 octobre 2026 (10:00)

Format: 2+2

Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

Compte rendu sommaire de la 1780^e réunion du CSA

13358/26

Points avec débat (II)

a) Règlement modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 (OCM) en ce qui concerne le programme à destination des écoles, les interventions sectorielles, le secteur des protégés, le chanvre, les normes de commercialisation, les droits à l'importation, la disponibilité des approvisionnements et les garanties **OC**

b) Règlement du Conseil modifiant le règlement de fixation en ce qui concerne le programme de l'UE à destination des écoles **C**
Échange de vues

Règlement établissant les conditions relatives à la mise en œuvre du soutien de l'Union au titre de la PAC **OC**
Préparation d'une orientation générale partielle

Règlement modifiant le règlement relatif à l'agriculture biologique en ce qui concerne les règles relatives à la production, à l'étiquetage, à la certification et au commerce **OC**
Préparation du trilogue

Divers

Session du Conseil "Agriculture et pêche" des 26 et 27 octobre 2026:
établissement de l'ordre du jour
(Pour les points relevant de la compétence du Comité spécial
Agriculture)

Organisation des travaux futurs



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission
